



BUREAU DE SURVEILLANCE DU CINÉMA
FICHE D'EXAMEN

langue anglaise V. antérieure:
s.t. _____ langue ()
première instance () s.t. ()
révision () cat. ()
v. modifiée (3e) date visa

TITRE (écran) **ILSA, SHE-WOLF OF THE SS**
V.O.

VER: 8288 **2524^m** 92
documentation

M
É
T
R
A
G
E

format (35) n/b () c (x) procédé
nationalité et année: **US 73**
production: **Aetas Production**
réalisation: **Don Edmonds**
interprétation: **Dyanne Thorne, Gregory Knoph, Tony Mumolo,**

AF	CTD	FR	MPH	TIM
BOX	ECR	IFJ	NOB	TLC
CF	EXP	IS	NYT	TLR
CIN	FF	MPD	POS	UFF
CT	FI	MPE	SS	VAR

TOUS () 14 () 18 () REFUS ()
DATE D'EXAMEN **13.1.1975**
CINEPIX **053508-7**
TITRE ET N° D'ENREGISTREMENT **ILSA SHE-WOLF OF THE SS**

B.C. Rw 15-7-75	AUSP Ref 5.1.76 NA 8.75 SxW	SAS R 6.75	MAN R	ONT R(e) 3-75	N.B. Rw 11.76	N.S. Rw 8.75				
ALL	AUS Ref 11.75	ESP 1.76	FRA	G.B.	GRE	ITA	SUE	MPAA R H08	GEN	
KFD	11.76 12.76		OCF	MFB		CCC		NCO	OCS 6 1975p89	

VI: AG PS JJT GD ED
VR: AG PS JJT GD ED
VS: AG **(PS)** **(JJT)** GD ED

PRÉSIDENT DU JURY

PIERRE SAUCIER

DATE **13 JANVIER 75** CATÉGORIE **18 ANS**

Publicité soumise le **24-1-75** refusée acceptée _____ par **GD**
Nouv. pub. soumise le **3-2-75** refusée acceptée _____ par **GD**
Nouv. pub. soumise le **13-2-75** refusée _____ acceptée par **CB**
Nouv. pub. soumise le **14-2-75** refusée acceptée par **91**

F.A. soumis le **27.1.75** refusé accepté _____ par **GD JT**
F.A. soumis le **31.1.75** refusé accepté _____ par **GD PS ED**

19-2-75 Refus

Genre: Sexploitation

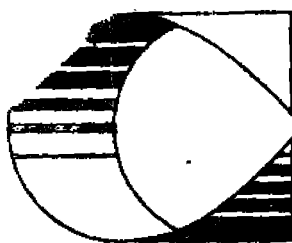
Les modifications apportées dans cette troisième version modifiée (plaie purulente, grouillante de vers, corps écorché vif) répondant aux exigences du Bureau, au terme d'un nouvel examen le film a été jugé recevable quoique dans la catégorie la plus restrictive:

RESERVE AUX ADULTES/18 ans

Pierre Saucier
SIGNATURE

054150-8
26-2-75 [V.F. L.M.]

20.1 280. - 1113 485.



cinepix inc.

8275 Mayrand, Montréal Québec, Canada (H4P 2C8) Tel: (514) 342-2340 Telex: 0120924

1e 24 décembre 1974.

Monsieur André GUERIN,
BUREAU DE SURVEILLANCE DU CINEMA,
360 rue McGill,
MONTREAL, QUE.

Objet: Film "ILSA, SHE-WOLF OF THE SS" - TROISIEME MODIFICATION.

Cher Monsieur GUERIN:

Nous vous avisons que nous avons effectué les coupures suivantes sur le film sous rubrique:

BOBINE NO. 4	Réduire à nouveau scènes de violence	46'
FILM AVANT COUPURES		8,250'
COUPURES		<u>46'</u>
METRAGE FINAL		8,204'

Nous vous soumettons donc, à nouveau, une copie de ce film avec le métrage final, en espérant que vous voudrez bien nous donner votre approbation.

Vous en remerciant à l'avance, nous vous prions de croire, cher Monsieur GUERIN, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

CINEPIX INC.
Marven Wener
MARVEN WENER.

MW/cd



BUREAU DE SURVEILLANCE DU CINÉMA
FICHE D'EXAMEN

4

langue anglaise V. antérieure:
s.t. _____ langue (ang)
première instance () s.t. ()
révision () cat. REFUS)
v. modifiée VY date visa 11 12 74

2^{ème}

VER: 8340, 2551^m 93¹

M
É
T
R
A
G
E

documentation

TITRE (écran) ILSA, SHE-WOLF OF THE SS
V.O.

format (35) n/b () c (V) procédé
nationalité et année: U.S. 73
production: Aetas Production
réalisation: Don EDMONDS
interprétation: Dyanne THORNE, Gregory KNOPH
Tony MUMOLO

AF	CTD	FR	MPH	TIM
BOX	ECR	IFJ	NOB	TLC
CF	EXP	IS	NYT	TLR
CIN	FF	MPD	POS	UFF
CT	FI	MPE	SS	VAR

B.C.	ALB	SAS	MAN	ONT	N.B.	N.S.			
ALL	AUS	ESP	FRA	G.B.	GRE	ITA	SUE	MCAA	GEN
KFD			OCF	MFB		CCC		NCO	OCS

VI: AG PS JJT GD ED
VR: AG PS JJT GD ED
VS: AG PS JJT GD ED

PRÉSIDENT DU JURY
PIERRE SAUCIETZ
DATE: 19 Décembre 1974
CATÉGORIE: REFUS

Publicité soumise le _____ refusée _____ acceptée _____ par _____
Nouv. pub. soumise le _____ refusée _____ acceptée _____ par _____
Nouv. pub. soumise le _____ refusée _____ acceptée _____ par _____
Nouv. pub. soumise le _____ refusée _____ acceptée _____ par _____

F.A. soumis le _____ refusé _____ accepté _____ par _____
F.A. soumis le _____ refusé _____ accepté _____ par _____

GENRE: Sexploitation (sadique)
THEME: Le film a été modifié de façon substantielle mais de l'avis du jury d'examen la quatrième bobine demeure encore beaucoup trop chargée au plan sadisme, cruauté: l'opération à froid avec la plaie purulente où grouillent des vers et les membres envahis par la gangrène et les corps écorchés de femme dans les expériences sur le vif pratiquées dans la cave. Ces scènes insoutenables d'une barbarie repoussante rendent le film contraire à l'ordre public et aux bonnes moeurs.

CONCLUSION: REFUS

TOUS () 14 () 18 () REFUS ()
DATE D'EXAMEN 19.12.74
CINEPIX
DISTRIBUTEUR
ILSA, SHE-WOLF OF THE SS 053425-1

IDENTITÉ

DOCUMENTATION

EXAMEN

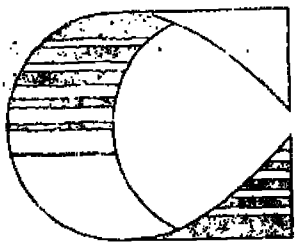
PUB

FA

DISTRIBUTEUR

054150-8
26-2-75

Pierre Saucietz
SIGNATURE



cinepix inc.

8275 Mavrand, Montréal Québec, Canada (H4P 2C8) Tél: (514) 342-2340 Telex: 0120924

le 19 décembre 1974.

Monsieur André GUERIN,
BUREAU DE SURVEILLANCE DU CINEMA,
360 rue McGill,
Montréal, Que.

Objet: Film "ILSA, SHE-WOLF OF THE SS"-VERSION MODIFIEE.

Cher Monsieur GUERIN:

Nous vous avisons que nous avons effectué les coupures suivantes sur le film sous rubrique:

BOBINE NO. 2	Enlever les corps suspendus	14 1/2'
BOBINE NO. 3	Scène de violence	59 1/2'
BOBINE NO. 4	Enlever coupure du cou	1'
BOBINE NO. 5	Violence	17 1/2'
	TOTAL DES COUPURES	92 1/2'
FILM AVANT COUPURES	8,343'	
COUPURES TOTALES	93'	
METRAGE FINAL	8,250'	

Nous vous soumettons donc, à nouveau, une copie de ce film avec le métrage final, en espérant que vous voudrez bien nous donner votre approbation.

Vous en remerciant à l'avance, nous vous prions de croire, cher Monsieur GUERIN, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

CINEPIX INC.

MW/cd

MARVEN WENER.



BUREAU DE SURVEILLANCE DU CINÉMA
FICHE D'EXAMEN

langue anglaise V. antérieures:
s.t. _____ langue ()
première instance () s.t. ()
révision () cat. ()
lère. modifiée (X) date visa

TITRE (écran) ILSA, SHE-WOLF OF THE SS
V.O.

VER: 8429 (2578) 94
documentation

M
É
T
R
A
G
E

format β5) n/b () c (C) procédé
nationalité et année: U.S.73
production: Aetas production
réalisation: Don EDMONDS
interprétation: Dyanne THORNE, Gregory KNOPH,
Tony MUMOLO

AF	CTD	FR	MPH	TIM
BOX	ECR	IFJ	NOB	TLC
CF	EXP	IS	NYT	TLR
CIN	FF	MPD	POS	UFF
CT	FI	MPE	SS	VAR

B.C.	ALB	SAS	MAN	ONT <u>R.C</u> <u>9-74</u>	N.B.	N.S.			
ALL	AUS	ESP	FRA	G.B.	GRE	ITA	SUE	MPAA	GEN
KFD			OCF	MFB		CCC		NCO	OCS

VI: AG PS JJT GD ED
VR: AG PS JJT GD ED
VS: AG PS JJT GD ED

PRÉSIDENT DU JURY

J.J. Teelur

DATE

11-12-74

CATÉGORIE

REFUS

Publicité soumise le _____ refusée _____ acceptée _____ par _____
Nouv. pub. soumise le _____ refusée _____ acceptée _____ par _____
Nouv. pub. soumise le _____ refusée _____ acceptée _____ par _____
Nouv. pub. soumise le _____ refusée _____ acceptée _____ par _____

F.A. soumis le _____ refusé _____ accepté _____ par _____
F.A. soumis le _____ refusé _____ accepté _____ par _____

GENRE: Sexploit

THEME: Film refusé en première instance le 22.07.74 puis en revision le 15.11.74. Film soumis en première version modifiée le 11.12.74 (212 pieds en moins). Le jury après examen systématique de cette production en arrive à la conclusion que les coupures apportées sont nettement insuffisantes. Le film qui traite de tortures et de sadisme érotique est extrêmement chargé et souvent intolérable.

v.c. 2ème bobine: corps féminins pendus par les pieds
3ème bobine: femme "traitée au pénis électrique
femme dans une sorte de four
femme dans l'eau bouillante
brûlure du vagin
4ème bobine: opération à froid
vers sur plaie
expériences dans la cave sur des femmes
5ème bobine: gorge tranchée avec beaucoup de réalisme (voir verso)

SIGNATURE

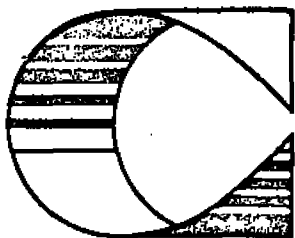
TOUS () 14 () 18 () REFUS ()
DATE D'EXAMEN 11-12-74
INC. CINÉPIX
DISTRIBUTEUR

054/50-8
26-2-75
AC-113(11)

18.11.74 PJ

Le distributeur est invité à modifier sensiblement ce film spécialisé.
En conclusion, refus.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. P. Keller', written in a cursive style.



cinepix inc.

Photocopie doc - 3.12.74

8275 Mayrand, Montréal Québec, Canada (H4P 2C8) Tel: (514) 342-2340 Telex: 0120924

3 DEC 1974

le 25 novembre 1974.

Monsieur André GUERIN,
BUREAU DE SURVEILLANCE DU CINEMA,
360 rue McGill,
Montréal, Qué.

Objet: Film "ILSA, SHE-WOLF OF THE SS"-VERSION MODIFIEE.

Cher Monsieur GUERIN:

Nous vous avisons que nous avons effectué les coupures suivantes sur le film sous rubrique:

BOBINE NO. 1	Enlever écrasement des orteils	13½'
BOBINE NO. 2	" flagellation	58 ¾'
BOBINE NO. 3	Scène de sexe	91½'
BOBINE NO. 4	Enlever opération	20'
BOBINE NO. 5	Enlever coupure du cou et blessure au cou	<u>29'</u>
	TOTAL DES COUPURES	212½'
FILM AVANT COUPURES		8,555'
COUPURES TOTALES		<u>212½'</u>
METRAGE FINAL		8,342½'

Nous vous soumettons donc, à nouveau, une copie de ce film avec le métrage final, en espérant que vous voudrez bien nous donner votre approbation.

Vous en remerciant à l'avance, nous vous prions de croire, cher Monsieur GUERIN, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

CINEPIX INC.


MARVEN WENER.

MW/cd



BUREAU DE SURVEILLANCE DU CINÉMA
FICHE D'EXAMEN

langue anglaise V. antérieure:
s.t. _____ langue (ang)
première instance () s.t. ()
révision (X) cat. (REFUS)
v. modifiée () date visa 22.7.74

DATE D'EXAMEN 15 novembre 1974 tous () 14 () 18 () REFUS (X)

TITRE (écran) ILSA, SHE-WOLF OF THE SS
V.O.

format (35) n/b () c (X) procédé

nationalité et année: US 73

production: Aetas produktion

réalisation: DON EDMONDS

interprétation: Dyanne Thorne, Gregory Knoph, Tony Mumolo

M
É
T
R
A
G
E

VER: 8629* (2633) 96*
documentation

AF	CTD	FR	MPH	TIM
BOX	ECR	IFJ	NOB	TLC
CF	EXP	IS	NYT	TLR
CIN	FF	MPD	POS	UFF
CT	FI	MPE	SS	VAR

B.C.	ALB	SAS	MAN	ONT <u>RC</u> <u>9.74</u>	N.B.	N.S.			
ALL	AUS	ESP	FRA	G.B.	GRE	ITA	SUE	MPAA	GEN
KFD			OCF	MFB		CCC		NCO	OCS

E
X
A
M
E
N

VI: AG PS JJT GD ED
VR: AG PS JJT GD ED
VS: AG PS JJT GD ED

PRÉSIDENT DU JURY
André Guérin

DATE: 15 novembre 1974 CATÉGORIE: REFUS

P
U
B
L
I
C
I
T
É

Publicité soumise le _____ refusée _____ acceptée _____ par _____
Nouv. pub. soumise le _____ refusée _____ acceptée _____ par _____
Nouv. pub. soumise le _____ refusée _____ acceptée _____ par _____
Nouv. pub. soumise le _____ refusée _____ acceptée _____ par _____

F
A
C
T
S

F.A. soumis le _____ refusé _____ accepté _____ par _____
F.A. soumis le _____ refusé _____ accepté _____ par _____

D
I
S
T
R
I
B
U
T
E
U
R

GENRE:
MOTIVATION DU REFUS:

Au terme de l'examen en révision par l'ensemble du Bureau un consensus se réalise voulant que ce film soit à nouveau refusé comme contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs en raison d'une dose excessive de sadisme, d'une complaisance outrée dans la cruauté. Les membres sont d'avis que ce film présente des scènes répugnantes: quand on se permet d'aborder une thématique aussi grave et douloureuse il faut tout de même le faire avec un minimum de doigté et en s'appuyant sur une recherche sérieuse. Ce film de reconstitution d'atrocités nazies comporte nombre de séquences qui franchissent nettement le seuil de tolérance. v.g. Supplices d'instruments médiévaux: tenailles qu'on enfonce dans les chairs; flagellation de femmes; femmes pendues écorchées vives; supplice au pénis électrique; femme qui saigne; baignoire à l'eau bouillante; supplice électrique: électrodes fixées aux

054/50-8

André Guérin (verso)
SIGNATURE

ILSA, SHE-WOLF OF THE SS 051610-CINEPIX

mamelons, sur la vulve; chaise électrique; plaie grouillante d'asticots femme pendue dont les pieds reposent sur un bloc de glace pendant un festin orgiaque; une fille tranche le cou d'un soldat. Bref une "respectable" galerie des horreurs.

CONCLUSION:

Jugé contraire à l'ordre public et aux bonnes moeurs parce que d'un sadisme excessif ce film s'est vu refuser en examen dit de "revision"

Elim. all copulation views.

ILSA - SHE WOLF OF THE S.S. 10 CINEPIX INC.

I & II - 1 Elim. copulation motion in mirror and on bed.

III & IV - 10 Elim. views of woman on man.

- 12 Elim. views of man between woman's legs.

V & VI - 6 Elim. views of woman in boiling bath.

- 8 - 9 Elim. views of man on woman as threesome are on bed.

VII & VIII - 7 After maggots are shown on wound eliminate views of woman with legs spread.

IX & X - 8 Elim. views of girl cutting man's throat and views of blood spurting from wound.

I WANT MORE 6 MARDEN FILM DIST.

III & IV - 17 - 18 Eliminate all pelvic views of girls making love.

LEGEND OF HILL BILLY JOHN 11 CINEPIX INC.

I & II - 13 Elim. foll. dial.: "Ain't it enough that you lay with him all night without bringing shame on your pa."

V & VI - 3 Elim. foll. dial.: Elim. foll. dial.: For God's sake. Say kid, what the hell is the matter with you. God damn mountain superstition."

LOVE LORDS 8 DANTON FILMS LIMITED

I & II - 4 - 7 Eliminate from where girl opens legs to end of copulation scene in rear seat of car.

III - IV - 2 Eliminate views of girl touching other girl's pubic area.

- 7 Eliminate view of man's head at girl's pubic area and pelvic views of man on girl.

V & VI - 17 Eliminate views of girl between man's legs, in motion.

VII & VIII - 2 Eliminate views of girl on man, in motion.
- 5 - 9 Eliminate from where man gets between girl's legs to end of copulation scene.



BUREAU DE SURVEILLANCE DU CINÉMA
FICHE D'EXAMEN

langue anglaise V. antérieure: ()
s.t. () langue ()
première instance (**X**) s.t. ()
révision () cat. ()
v. modifiée () date visa

TITRE (écran) **ILSA ~~222~~ SHE WOLF OF THE SS**
V.O.

VER: 8642 (2633) 96
documentation

M
E
T
R
A
G
E

format (35) n/b () c (**X**) procédé
nationalité et année: **UK 74**
production: **Aetas produktion**
réalisation: **DyDon Edmonds, Gregory Knoph, Tony**
interprétation: **Dyanne Thorne, Gregory Knoph, Tony**
Mumolo, Marx

AF	CTD	FR	MPH	TIM
BOX	ECR	IFJ	NOB	TLC
CF	EXP	IS	NYT	TLR
CIN	FF	MPD	POS	UFF
CT	FI	MPE	SS	VAR

B.C.	ALB	SAS	MAN	ONT	N.B.	N.S.			
ALL	AUS	ESP	FRA	G.B.	GRE	ITA	SUE	MPAA	GEN
KFD			OCF	MFB		CCC		NCO	OCS

VI:	AG	PS	JJT	GD	ED	PRÉSIDENT DU JURY			
VR:	AG	PS	JJT	GD	ED	<i>Gilles Desruisseaux</i>			
VS:	AG	PS	JJT	GD	ED	DATE	CATÉGORIE		
						22.7.74	REFUS		

Publicité soumise le _____ refusée _____ acceptée _____ par _____
Nouv. pub. soumise le _____ refusée _____ acceptée _____ par _____
Nouv. pub. soumise le _____ refusée _____ acceptée _____ par _____
Nouv. pub. soumise le _____ refusée _____ acceptée _____ par _____

F.A. soumis le _____ refusé _____ accepté _____ par _____
F.A. soumis le _____ refusé _____ accepté _____ par _____

FILM
DISTRIBUTEUR
Film retourné au distributeur, absence de titre 10.7.74
GENRE: Sexploit.
THEME:
Une femme d'une cruauté abominable qu'on appelle le "She Wolf of the SS" dirige un camp de concentration où les prisonniers sont utilisés à des fins expérimentales cliniques de toutes sortes pour la cause du troisième reich. Les femmes sont soumises à des tortures incroyables pendant que les hommes, créatures inférieures, vaillent à l'entretien du camp et au plaisir de nos SS féminins. Un américain très fort vient à bout de la femme commandant du camp et l'ayant attachée à son lit organise l'émeute et l'évasion des prisonniers. Ceux-ci massacrent les gardes un à un et abattent tout le personnel du camp. Nous sommes à la fin de la guerre. Les alliés approchent. Toutefois un bataillon allemand est dépêché sur les lieux et accentue la destruction du camp. Tout est détruit, brûlé et les prisonniers en évasion descendus à la mitrailleuse afin qu'il ne reste plus aucune trace de ce camp expérimental et ultra-secret. "Mission accomplie" lance le commandant allemand avant de poursuivre sa route.

APPRECIATION: /... verso
SIGNATURE

ILSA SHE WOLF OF THE SS 051 331-8
 DATE D'EXAMEN 22.7.74
 TOUS () 14 () 18 () REFUS (X)

AC-113(1) **054150-8**
26-2-75

APPRECIATION:

Ce sexploit où le sexe est mêlé au sadisme et aux cruautés les plus odieuses est du véritable cinéma pathologique complaisant.

CLASSIFICATION: REFUS.

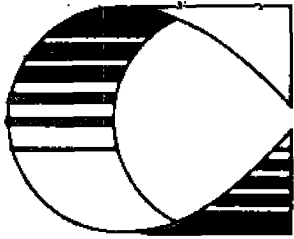
JUSTIFICATION:

Ce film a quelque chose de malsain dans sa thématique même; mais ce qui le rend excessif c'est le graphisme extrêmement prononcé qu'on rencontre dans une abondance de scènes où il y a tortures sexuelles. Il y a de toute évidence un sadisme complaisant qui porte atteinte à la dignité humaine et au respect de la personne. Voilà pourquoi le jury est d'avis que ce film tel quel va à l'encontre de la loi sur le cinéma concernant l'ordre public et les bonnes moeurs. On peut même qualifier ce film d'antihygiénique pour notre société qui commande de par sa nature même un respect pour les valeurs de la vie.

Il y a également lieu de s'interroger sérieusement face au consensus social qui accepte difficilement ce genre de choses pour les raisons soulevées ci-dessus. En conclusion, il est à conseiller au distributeur de venir en revision, étant donné une certaine nouveauté dans la thématique et la difficulté de modifier adéquatement pareil sujet. Cet ensemble spécialisé doit être étudié par l'ensemble du Bureau. L'implication en est trop sérieuse. Soulignons en terminant que le film s'apparente en style et en traitement au film "MARKS OF THE DEVIL", refusé par le Bureau le 3.1.72, puis en revision le 23.12.71.

Ce film n'a jamais par la suite reçu de visa du Bureau puisqu'il était refusé même en version modifiée le 7.6.72 et n'est jamais revenu par la suite. Les mêmes raisons s'appliquent ici. Le film fait étalage de scènes horribles et cruelles inondées de détails inutilement complaisants dont l'audace sado-masochiste sexuelle sanguinaire est de plus primitivement anti-naturelle. Donc "REFUS" en première instance.

GILLES DESRUISSEUX



cinepix inc.

Photocopie s.v.p. à joindre à la

fiche d'examen en révision 31. VII. 74

30 JUIL 1974

8275 Mayrand, Montréal Québec, Canada (H4P 2C8) Tel: (514) 342-9250 Telex: 0120924

MONTREAL, le 29 JUILLET 1974.

Monsieur ANDRE GUERIN
PRESIDENT
BUREAU DE SURVEILLANCE DU CINEMA
360, rue McGill
MONTREAL - P.Q.

Cher Monsieur GUERIN,

En réponse à votre lettre du 23 courant, nous vous informons par la présente que nous désirons soumettre le film :

ILSA, SHE WOLF OF THE SS

en procédure d'appel.

Normalement, en d'autres cas d'appel, nous accompagnons notre requête d'une documentation obtenue d'autres pays, pour appuyer notre démarche. Nous ne pouvons malheureusement pas le faire dans le cas présent, car c'est la première fois que ce film est soumis devant un Bureau de Surveillance ou de censure pour la délivrance d'un visa.

Toutefois, nous nous référons à de nombreux événements évoqués dans ce film qui ont eu réellement lieu et qui ont servi à l'établissement du scénario.

De plus, nous nous permettons de vous donner des explications quant aux raisons pour lesquelles la première soumission de ce film a lieu au QUEBEC. CINEPIX a été contacté il y a un certain temps pour superviser certaines productions aux ETATS UNIS en échange des droits de distribution mondiaux. Le premier film de cet accord se trouve être ILSA. Nous avons veillé à la bonne exécution du scénario et une bonne partie des travaux techniques ont été effectués au QUEBEC; seul le tournage a eu lieu à HOLLYWOOD. Voilà pourquoi la première soumission de ce film a lieu au QUEBEC.

.../...